

	Pousse Kg MS /ha /j	Chargement Ares/UGB	Stock d'herbe disponible Kg MS/VL/j	Couverture des besoins par le pâtu- rage Base 15,7 Kg/VL/j	Complémenta- tion à l'auge Kg MS/VL/j
<b>30</b>		55	17	105%	0,0
		45	14	86%	2,2
		35	11	67%	5,2
<b>50</b>		55	28	175%	0,0
		45	23	143%	0,0
		35	18	111%	0,0
<b>70</b>		55	39	245%	0,0
		45	32	201%	0,0
		35	25	156%	0,0

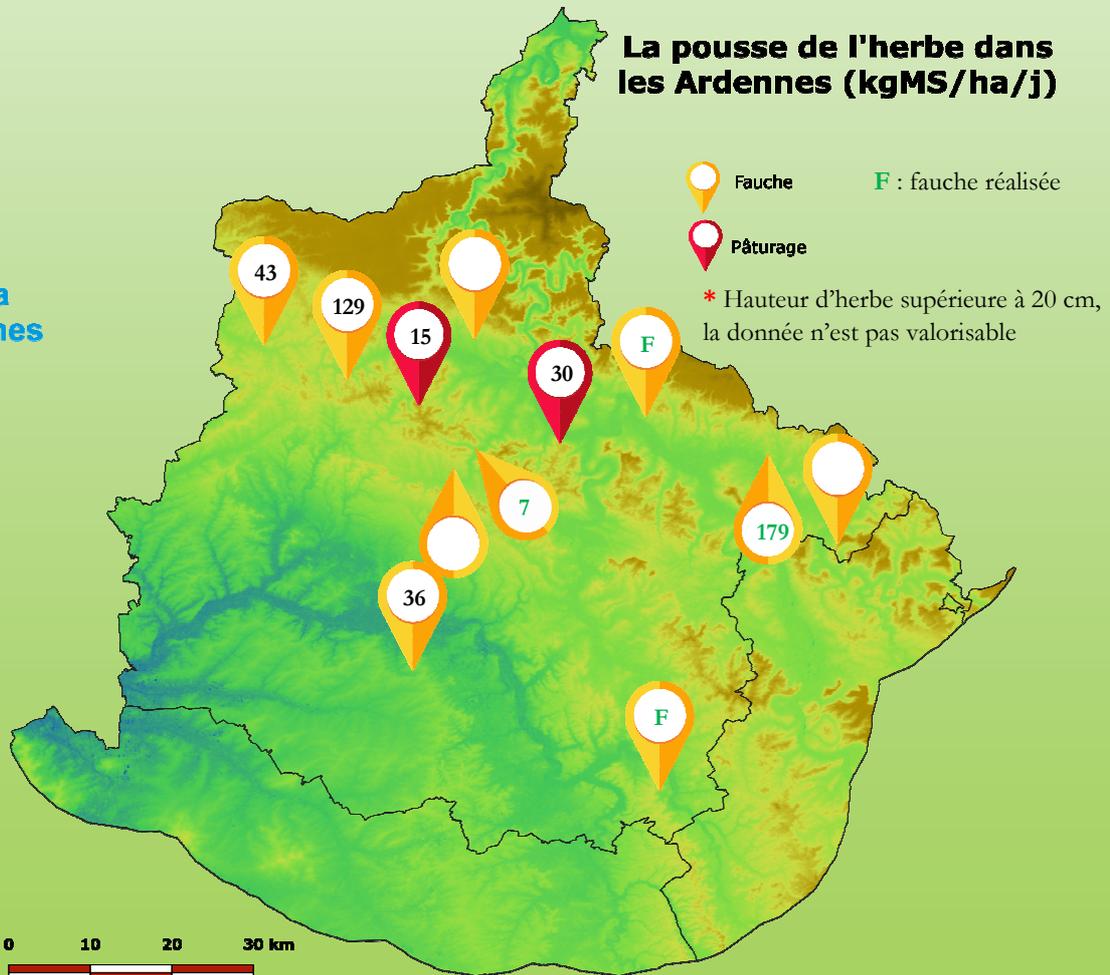


### Commentaire Pousse

La moyenne de pousse départementale se situe autour des 60 kg MS /ha /j. On observe un fort ralentissement de la pousse cette semaine.



### La pousse de l'herbe dans les Ardennes (kgMS/ha/j)



## Données Météo

Somme des T° depuis le 1<sup>er</sup> février et pluviométrie depuis le 1<sup>er</sup> janvier et des 10 derniers jours.

Données météo-France

Station	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 10 j
Charleville	941	378	8,5
Montcheutin	1 038	256	18,0
Rocroi	909	493	5,4
Saulces-Champenoises	1 069	267	6,2



300-350 °C  
Mise à l'herbe

700-800°C  
Fauçage précoce  
Début épiaison

1 200°C  
Foin moyen - floraison

500- 550 °C  
Fin déprimage - épis 5 cm

1 000°C  
Foin précoce - début floraison

1 400 °C  
Foin tardif - début gainage

Des repères pour la conduite des prairies

## Commentaire : (détail des bons conseils)

Avec le froid nocturne et le vent, **la pousse de l'herbe est ralentie.**

Les prairies non déprimées sont aujourd'hui **en pleine épiaison** et avec le soleil de cette semaine, les récoltes de foin vont débutées ou continuées.

**La pousse reste compliquée dans les parcelles en pâturage tournant**, l'herbe épie vite avant même que l'herbe est atteint la hauteur optimale d'entrée des animaux sur la parcelle.

La pratique du topping devrait permettre aux animaux de consommer l'herbe épiaie. Cette méthode revient à faucher l'herbe juste avant l'entrée des animaux sur la parcelle (le jour même ou la veille). Ainsi fauchée l'herbe sera plus facilement consommable par les animaux, et évite ainsi les refus.

Pour les parcelles fauchées, **les rendements sont hétérogènes** en fonction des secteurs et de la fertilisation. Il faut raisonner en fonction des repousses nécessaires pour décharger les parcelles pâturées qui commencent à être limitantes.

*Petit rappel : respectez la hauteur de coupe à 6-7 cm pour assurer la qualité du fourrage et de la repousse à venir.*

## Les brins d'info de la semaine



**Déclaration PAC à faire avant le 15 juin.**



**La déclaration calamité agricole est à faire avant le 1<sup>er</sup> juin.**

A la semaine prochaine